SYNDICAT MIXTE DES MONTS D'OR EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Le 06 juillet 2017 à 19h00, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte des Monts d'Or se sont réunis, régulièrement convoqués par lettre du 09 juin 2017, dans la salle du conseil municipal de Limonest, sous la présidence de Monsieur Max VINCENT, Président.

Nbre de membres en exercice: 31

Nbre de membres présents (quorum): 22

Nbre de voix délibératives : 130

Nbre de membres présents sans voix délibératives : 0

Etaient présents :

METROPOLE DE LYON: Marc GRIVEL, Max VINCENT

ALBIGNY: Claire BELLE,

COLLONGES: Françoise MAUPAS, Dominic BOYER-RIVIERE

CURIS: Pierre-Antoine COLLIN, Jean-Luc POIRIER

LISSIEU: Jean-Claude GRANGE, Isabelle CELEYRON

QUINCIEUX: Marcel PATIN

SAINT-DIDIER: Bernard COQUET, Gérard KECK

SAINT-ROMAIN: Romuald DELABIE

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU RHONE : CHASSELAY: Jean-Marc NOTTIN COUZON: Christian COLOMBO, Gérard DARDET

LIMONEST: Eric MAZOYER

POLEYMIEUX: Anne-Laure MATHIAS, Vincent PEYTEL SAINT-CYR: Bernard BOURBONNAIS, Charles MONNERET

SAINT-GERMAIN: Olivier PERROT

Ont donné pouvoir : Corine CARDONA à Marc GRIVEL, Pierre GOUVERNEYRE à Max VINCENT, Michel BALAIS à Claire BELLE, Denis VERKIN à Eric MAZOYER, Pascal

DAVID à Marcel PATIN

Les autres membres étant absents ou excusés.

Secrétaire de séance désigné : Anne Laure MATHIAS

Acquisition foncière sur la commune de Poleymieux au Mont d'Or et Chasselay- parcelles A 124-166-167-460-461-463-527-534-535-991- AD 75- C347-348

Monsieur le Président invite Madame MATHIAS susceptible de se trouver dans une situation de conflit d'intérêts (fermier sur ces parcelles) à quitter la salle.

Monsieur SOLLIER a proposé au Syndicat Mixte des Monts d'Or la vente de nombreuses parcelles cadastrées A 124-166-167-460-461-463-527-534-535-991; AD 75 pour une surface totale de 3.96 hectares, situées au lieuxdits « Les places, les combes et la feysssolie, Jayere et la colas et Fond grimaud » à Poleymieux au Mont d'Or et C347-348 pour une surface totale de 2380 m2, situées au lieudit « Les roches » à Chasselay .

Au regard des enjeux agricoles, sur ces secteurs il a été proposé aux propriétaires, par la SAFER, l'évaluation suivante :

IDENT PARCELLE	NUMERO	SURFACE DGI	NATURE	Prix au m2	Prix total
A124	124	1618	Bois taillis	0.10	161.80
A166	166	2517	Terre	0.40	1130
A167	167	2849	Terre	0.40	1280
A460	460	2699	Terre 🛵	0.50	1230
A461	461	2472	Terre	0.50	1230 1120 5010 45
A463	463	11128	Terre	0.50	5010
A527	527	450	Bois taillis	0.10	45
A534	534	4938	Terre	0.45	2044.20
A535	535	1442	Bois taillis	0.15	220
A991	991	1844	Bois taillis	0.15	280
A75	75	7667	Terre	0.46	3300
C347	347	1420	Bois taillis	0.20	284

C348	348	960	Bois taillis	0.20	192
1					

Le montant de la vente s'élève à 16 297 € hors frais de SAFER et de notaire.

Après en avoir délibéré le conseil syndical approuve à l'unanimité l'acquisition de ces parcelles et autorise le Président à signer les actes notariés correspondants et tous documents nécessaires à cette acquisition.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits Pour extrait certifié conforme

Le Président Max VINCENT